

**DEPARTEMENT DU NORD
DELIBERATIONS****EXTRAIT DU REGISTRE AUX****du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES****Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025**Date de convocation :
Le 24 avril 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic CHRETIEN – Frédérique DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE – Alexis DUCHESNE – Farid FARAJI - Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23****Absents excusés :**

Sandrine DEPLECHIN donne pouvoir à Jean SAGETTE
Aude DUDENKO donne pouvoir à Didier DUFOUR

Absents :**Nombre de Conseillers
Présents : 21****Nombre de Conseillers
Votants : 21****Pour : 21****Contre : 00****Abstention : 00****Secrétaire de séance :** Edouard BABIK

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la généralisation de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Lezennes ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur (Maire) et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant les éléments susvisés ; résumés comme suit

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires	1 031 228.91 €	6 280 060.00 €	7 311 288.91 €
	Recettes réalisées	1 323 591.54 €	6 493 829.27 €	7 817 420.81 €
	Restes à réaliser	500 000.00 €	0.00 €	500 000.00 €
DEPENSES	Prévisions Budgétaires	11 412 511.21 €	6 280 060.00 €	17 692 571.21€
	Dépenses nettes	1 506 885.40 €	5 911 561.67 €	7 418 447.07 €
	Restes à réaliser	5 826 587.31 €	0.00 €	5 826 587.31 €
RESULTAT EXERCICE	Excédent		582 267.60 €	582 267.00 €
	Déficit	-183 293.86 €		-183 293.86 €
RESULTAT REPORTE	Excédent	9 748 711.34 €		9 748 711.34 €
	Déficit			
Solde et résultat clôture	Excédent	9 565 417.48 €	582 267.60 €	10 147 685.08 €
Différence entre restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 5 326 587.31 €	00.00 €	- 5 326 587.31 €
Résultat cumulé	Excédent/Déficit	4 238 830.17 €	582 267.60 €	4 821 097.77 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de Clôture de 2025
Investissement	9 748 711.34€		-183 293.86€		9 565 417.48 €
Fonctionnement	770 163.91€	770 163.91 €	582 267.60€		582 267.60 €
TOTAL	10 518 875.25€	770 163.91 €	398 973.74€		10 147 685.08 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Lezennes

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 04 MAI 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 04 MAI 2026